

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CABARA

14 mars 2019

Les conseillers municipaux par convocation en date du 1^{er} mars 2019, se sont réunis à la Mairie de Cabara le 14 mars 2019 à 18 h 30 sous la présidence de Thierry Blanc, Maire.

Présents : Mmes Mrs BLANC Thierry, CHORON Dominique, SAUBION Stéphanie, BATTAGLIA Eric, VIGNOLLET Corinne, BLAZY Sébastien PISONI Clotilde, DUPUIS-RABION Robert
Absent excusé :

Mr DUPUIS-RABION est le secrétaire de la séance

DELIBERATION 1 – Inauguration de la cale de la commune

Suite aux échanges avec l'ambassade de Lettonie au sujet du Vice-Amiral Brisson, natif de la commune et ayant participé à sauver l'indépendance de la Lettonie en 1919, Monsieur le Maire propose à son conseil de baptiser la cale de la commune au nom du Vice-Amiral. Le conseil municipal se prononce pour une cérémonie, en présence de l'ambassadeur de Lettonie en France, le 6 avril 2019. Une conférence sera organisée en suivant en présence de Madame Cocula et d'un ancien ambassadeur de France en Lettonie.

DELIBERATION 2 – Investissement

Dans l'attente du vote du budget primitif le 28 mars, Monsieur le Maire demande à son conseil de l'autoriser à engager, mandater et liquider les dépenses en investissement en attente. Le conseil municipal décide d'ouvrir les dépenses d'investissement à hauteur de 25% des investissements inscrits au budget primitif 2018

DELIBERATION 3 – Contrat adjoint technique contractuel

Considérant qu'à partir du 31 mars, le contrat de l'adjoint technique à 17/35ème se termine et que celui-ci donne toute satisfaction dans son poste, Monsieur le Maire propose à son conseil de renouveler le dit contrat.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à signer le renouvellement du contrat pour 3 ans.

DELIBERATION 4 – Compte administratif et compte de gestion 2018

Monsieur Dupuis-Rabion présente au conseil le CA proposé par Monsieur le Maire et le compte de gestion présenté par Monsieur le Percepteur en tous points identiques.

Ils se présentent comme suit :

Fonctionnement :	dépenses 343 936.11 €	recettes : 518 295.17 €
Investissement :	dépenses 68 039.19 €	recettes : 32 490.07 €

CCAS :	dépenses 240,00 €	recettes : 56.80 €
--------	-------------------	--------------------

Le conseil adopte le compte administratif et le compte de gestion à l'unanimité des membres.

DELIBERATION 5 – Affectation de résultat

Résultat de l'exercice 2018 : 70 114.27 €

Résultat reporté de l'exercice antérieur : 104 244.79 €

Résultat de clôture : 174 359.06€

Affectation :

Affectation en réserve au 1068 en investissement : 35 549.12 €

Report au 002 en fonctionnement : 138 809.94 €

Le conseil municipal vote cette affectation de résultat à l'unanimité des membres présents.

Questions diverses

Madame Pisoni pose la question des assurances pour les locations du foyer communal. Une copie de la responsabilité civile est demandée aux particuliers et aux associations qui occupent la salle.

Il est décidé qu'une demande d'attestation de l'assureur pour le week-end de location sera dorénavant effectuée.

Monsieur Dupuis-Rabion demande qu'un courrier soit expédié aux propriétaires des chiens qui errent sur la commune et entraînent des déjections dans les rues, incompatibles avec la salubrité publique.

Toutes les questions ayant été abordées, la séance est levée.